

PSE AIG

Le Pacte de Responsabilité en pratique

Le rejet du Pacte de Responsabilité, illustré par la sortie de notre organisation syndicale de la pseudo-négociation de la branche Assurances, rencontre d'innombrables échos favorables tant auprès des salariés que de divers syndicats qui pensent que le Pacte de Responsabilité est néfaste pour les salariés, leur emploi, leurs garanties collectives et individuelles, notamment en s'attaquant aux CCN et leur périmètre.

Depuis le début, notre Organisation Syndicale dénonce l'effet dévastateur de ce Pacte sur l'ensemble des garanties des salariés ainsi que des acquis de l'ensemble des travailleurs. Le Pacte de Responsabilité, en plus des cadeaux financiers qu'il offre au patronat, s'inscrit aussi dans une véritable méthode de remise en cause de toutes les garanties des salariés, de destruction des contrats de travail, des emplois et la porte ouverte aux plans de licenciements.

Les emplois dans l'assurance sont menacés.

La FFSA compte sur les départs à la retraite pour réduire les effectifs et aggraver la précarité.

Dans plusieurs entreprises, la CFDT, principal soutien au pacte de responsabilité, fait mine de réclamer des créations d'emplois qui sont

bien moins nombreuses que les suppressions d'emplois. En acceptant que les départs ne soient pas remplacés, ils contribuent à la baisse des effectifs et à la dégradation des conditions de travail. C'est ce qu'ils appellent les contreparties !

Les salariés de la succursale française d'AIG Europe Ltd, subissent un troisième PSE, Plan de Sauvegarde des Emplois, nom que l'on donne aujourd'hui aux plans de licenciement.

AIG, leader de l'Assurance mondiale, se porte bien. La société annonce des taux de profits en progression d'année en année (elle vient, d'ailleurs, de communiquer ses chiffres du troisième trimestre en annonçant 2,2 milliards de dollars de bénéfices). Elle avait d'ailleurs en 2013 augmenté de 25 % les dividendes des actionnaires.

Le plan de licenciement d'AIG est une attaque brutale contre les emplois et en faveur des délocalisations. Un tel plan risque de conduire à une accélération des suppressions d'emplois et des délocalisations dans la profession.

Ce plan est inacceptable, il doit être retiré.

C'est d'ailleurs cette revendication que notre Section FO porte sur mandat des salariés. La Section Fédérale soutient cette revendication qui, seule, aujourd'hui, permet aux salariés de se défendre et d'agir contre les manœuvres des entreprises.

Cette attaque contre l'emploi et les salariés ne peut être acceptée ; elle doit être combattue par toutes les organisations syndicales.

Nous renouvelons la proposition faite à la fédération CGT, qui comme notre organisation, s'est prononcée pour le retrait du Pacte de Responsabilité, d'organiser la lutte contre ce plan de licenciements chez AIG, mais

aussi et d'une manière plus vaste, s'opposer au Pacte de Responsabilité dans notre secteur qui serait un blanc-seing aux entreprises pour licencier dans un contexte où les organisations patronales annoncent depuis des mois la baisse des effectifs de la profession ainsi que la modification en profondeur des métiers de l'Assurance, faisant peser sur plus de 40 000 emplois une véritable épée de Damoclès.





COMMUNIQUÉ

La Section Fédérale des Assurances de la Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière est alertée par l'annonce, le 3 septembre 2014, d'un plan de sauvegarde de l'emploi chez AIG Europ Limited qui pourrait avoir pour conséquence, 115 licenciements.

Ce plan est d'autant plus inacceptable qu'il ne répondrait qu'à la volonté du groupe, d'augmenter la rentabilité pour les actionnaires, ce que l'on appelle aujourd'hui « compétitivité ».

La Fédération, avec sa section syndicale, revendique :

- Le retrait de ce plan,
- La résiliation de tous les postes, de tous les emplois, de toutes les activités sur les sites actuels.

Dans un contexte social tendu dans le secteur des assurances, la Section Fédérale saisira la F-FSA de ce dossier dans les jours à venir.

Paris, le 11 septembre 2014

Georges DE OLIVEIRA
Secrétaire Fédéral

Contacts :
Nicolas DI GREGORIO
06 83 50 65 11
Georges DE OLIVEIRA
01 48 01 91 80

Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière - 54 rue d'Anvers - 75010 PARIS
Téléphone : 01 48 01 91 80 - Fax : 01 48 01 91 81 - Courriel : georges@fecfo.fr - Web : www.fecfo.fr



Georges DE OLIVEIRA
Secrétaire de Section
Tél. : 01 48 01 91 35
assurances@fecfo.fr

Conférence Nationale d'Alerte de l'Assurance : retrait du Pacte de Responsabilité

Considérant que la fédération CGT et notre fédération FO se prononcent pour le retrait du Pacte de Responsabilité, la Section Fédérale des Assurances de la FEC FO propose à la CGT la tenue d'une conférence nationale d'alerte de la profession, ouverte à tous les salariés, militants et syndicats. La résistance est nécessaire, elle est possible, elle est attendue.

- **POUR LE RETRAIT DU PSE AIG**
- **POUR L'ARRÊT DE TOUS LES LICENCIEMENTS**
- **POUR LE REMPLACEMENT DE TOUS LES DÉPARTS
PAR DES EMBAUCHES EN CDI**

En tout état de cause, notre Section Fédérale assurera la tenue de cette conférence.

**Conférence Nationale d'Alerte de l'Assurance
16 JANVIER 2015 • BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS**